



Suncor annonce la fixation du prix des offres publiques de rachat visant certaines séries de billets en circulation

Calgary (Alberta), le 3 octobre 2024 – Suncor Énergie Inc. (« Suncor ») (TSX : SU) (NYSE : SU) a annoncé aujourd’hui la contrepartie totale payable dans le cadre de ses offres publiques de rachat annoncées précédemment (les « offres publiques de rachat ») visant le rachat au comptant : (i) d’un capital global maximal de 1 000 000 000 \$ CA (le « montant maximal pour le groupe 1 ») de ses billets à 6,50 % échéant en 2038 et de ses billets à 6,80 % échéant en 2038 (collectivement, les « billets du groupe 1 »), et (ii) d’un capital global maximal de 100 000 000 \$ CA (le « montant maximal pour le groupe 2 ») et, collectivement avec le montant maximal pour le groupe 1, les « montants maximaux » de ses billets à moyen terme de série 6 à 3,10 % échéant en 2029, de ses billets à moyen terme de série 5 à 3,00 % échéant en 2026, de ses billets à 6,00 % échéant en 2042, de ses billets à 5,35 % échéant en 2033, de ses billets à 5,95 % échéant en 2035, de ses billets à moyen terme de série 7 à 5,00 % échéant en 2030 et de ses billets à moyen terme de série 4 à 5,39 % échéant en 2037 (collectivement, les « billets du groupe 2 ») et, collectivement avec les billets du groupe 1, les « billets », sous réserve des niveaux de priorité d’acceptation indiqués dans le tableau ci-dessous (les « niveaux de priorité d’acceptation ») et des modalités et conditions des offres publiques de rachat.

« Cette opération de rachat permet de dégager une valeur financière importante tout en réduisant considérablement la dette à long terme. Notre momentum opérationnel et financier actuel continue de nous rapprocher de notre dette nette cible, et nous franchissons ainsi une nouvelle étape déterminante sur cette voie, a déclaré Rich Kruger, président et chef de la direction. Cette opération illustre également notre ferme volonté de maintenir un bilan solide et résilient et d’offrir aux actionnaires les meilleurs rendements dans le secteur. »

Le tableau suivant présente, entre autres, le capital global de chaque série de billets valablement déposés et dont le dépôt n’a pas été valablement révoqué à 17 h, heure de la ville de New York, le 2 octobre 2024 (la « date de dépôt anticipé ») et qui devraient être acceptés aux fins de rachat dans le cadre de chaque offre publique de rachat, le facteur de calcul proportionnel approximatif à l’égard de ces billets et la contrepartie totale pour chaque série de billets, calculée à 11 h, heure de la ville de New York, aujourd’hui le 3 octobre 2024.

	Nom des titres ⁽¹⁾	Numéros CUSIP/ISIN	Capital non remboursé	Niveau de priorité d’acceptation ⁽²⁾	Date de rachat à la valeur nominale ⁽³⁾	Date d’échéance	Titre de référence	Écart fixe	Rendement de référence	Capital déposé à la date de dépôt anticipé	Capital devant être accepté	Facteur de calcul proportionnel approximatif	Contrepartie totale ⁽⁴⁾
Offres publiques de rachat du groupe 1	Billets à 6,50 % échéant en 2038	867229AE6 / US867229AE68	954 042 000 \$ US	1	s.o.	15 juin 2038	UST à 3,875 % échéant le 15 août 2034	135	3,830 %	478 505 000 \$ US	478 505 000 \$ US	100 %	1 128,19 \$ US
	Billets à 6,80 %	71644EAJ1 / US71644EAJ10	881 081 000 \$ US	2	s.o.	15 mai 2038	UST à 3 875 %	140	3,830 %	569 818 000 \$ US	260 047 000 \$ US	45,7 %	1 151,41 \$ US

	échéant en 2038 ⁽⁵⁾						échéant le 15 août 2034							
Offres publiques de rachat du groupe 2	Billets à moyen terme de série 6 à 3,10 % échéant en 2029	86721ZAP4 / CA86721ZAP41	78 743 000 \$ CA	1	24 février 2029	24 mai 2029	Obligation du gouvernement du Canada à 2,25 % échéant le 1 ^{er} juin 2029	120	2,759 %	13 355 000 \$ CA	13 355 000 \$ CA	100 %	963,95 \$ CA	
	Billets à moyen terme de série 5 à 3,00 % échéant en 2026	86721ZAM1 / CA86721ZAM10	115 182 000 \$ CA	2	14 juin 2026	14 septembre 2026	Obligation du gouvernement du Canada à 1,50 % échéant le 1 ^{er} juin 2026	70	3,014 %	19 568 000 \$ CA	19 568 000 \$ CA	100 %	986,76 \$ CA	
	Billets à 6,00 % échéant en 2042 ⁽⁶⁾	13643EAH8, C18885AF7 / US13643EAH80, USC18885AF71	31 625 000 \$ US	3	1 ^{er} octobre 2041	1 ^{er} avril 2042	UST à 4 125 % échéant le 15 août 2044	200	-	0 \$ US	0 \$ US	-	-	
	Billets à 5,35 % échéant en 2033 ⁽⁵⁾	716442AH1 / US716442AH16	118 367 000 \$ US	4	s.o.	15 juillet 2033	UST à 3 875 % échéant le 15 août 2034	105	3,830 %	27 860 000 \$ US	27 860 000 \$ US	100 %	1 033,14 \$ US	
	Billets à 5,95 % échéant en 2035 ⁽⁵⁾	71644EAG7 / US71644EAG70	199 271 000 \$ US	5	s.o.	15 mai 2035	UST à 3 875 % échéant le 15 août 2034	125	3,830 %	70 795 000 \$ US	21 679 000 \$ US	30,6 %	1 070,60 \$ US	
	Billets à moyen terme de série 7 à 5,00 % échéant en 2030	86721ZAQ2 / CA86721ZAQ24	154 041 000 \$ CA	6	9 janvier 2030	9 avril 2030	Obligation du gouvernement du Canada à 1,25 % échéant le 1 ^{er} juin 2030	125	-	38 183 000 \$ CA	0 \$ CA	-	-	
	Billets à moyen terme de série 4 à 5,39 % échéant en 2037	86721ZAB5 / CA86721ZAB54	279 124 000 \$ CA	7	s.o.	26 mars 2037	Obligation du gouvernement du Canada à 2,75 % échéant le 1 ^{er} décembre 2055	165	-	53 915 000 \$ CA	0 \$ CA	-	-	

- (1) Les billets à 6,50 % échéant en 2038, les billets à 6,80 % échéant en 2038, les billets à 6,00 % échéant en 2042, les billets à 5,35 % échéant en 2033 et les billets à 5,95 % échéant en 2035 sont appelés dans les présentes les « billets en \$ US ». Les billets à moyen terme de série 6 à 3,10 % échéant en 2029, les billets à moyen terme de série 5 à 3,00 % échéant en 2026, les billets à moyen terme de série 7 à 5,00 % échéant en 2030 et les billets à moyen terme de série 4 à 5,39 % échéant en 2037 sont appelés dans les présentes les « billets en \$ CA ».
- (2) Sous réserve des montants maximaux et d'un calcul au prorata, s'il y a lieu, le capital de chaque série de billets qui est rachetée dans le cadre de chaque offre publique de rachat sera établi en fonction du niveau de priorité d'acceptation applicable (en ordre de priorité numérique) indiqué dans cette colonne de la manière décrite dans l'Offre de rachat (définie ci-après).
- (3) Le calcul de la contrepartie totale en \$ US (définie ci-après) applicable pour chaque série de billets en \$ US et le calcul de la contrepartie totale en \$ CA (définie ci-après) applicable pour chaque série de billets en \$ CA ont été effectués en tenant compte de cette date de rachat à la valeur nominale, le cas échéant, ou de la date d'échéance, conformément aux pratiques du marché.

- (4) La contrepartie applicable pour chaque série de billets en \$ US (la « contrepartie totale en \$ US ») offerte pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ US de chaque série de billets en \$ US valablement déposée au plus tard à la date de dépôt anticipé et acceptée aux fins de rachat aux termes de l'offre publique de rachat applicable a été établie de la manière décrite dans l'Offre de rachat en fonction de l'écart fixe applicable pour ces billets (l'« écart fixe ») indiqué dans le tableau ci-dessus, plus le rendement applicable en fonction du cours acheteur du titre de référence américain applicable qui est indiqué dans le tableau ci-dessus et affiché sur la page de référence Bloomberg applicable à 11 h, heure de la ville de New York, à la date des présentes. La contrepartie applicable pour chaque série de billets en \$ CA (la « contrepartie totale en \$ CA ») et, collectivement avec la contrepartie totale en \$ US, la « contrepartie totale » offerte pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de chaque série de billets en \$ CA valablement déposée au plus tard à la date de dépôt anticipé et acceptée aux fins de rachat aux termes de l'offre publique de rachat applicable a été établie de la manière décrite dans l'Offre de rachat en fonction de l'écart fixe applicable indiqué dans le tableau ci-dessus, plus le rendement applicable en fonction du cours acheteur du titre de référence canadien applicable qui est indiqué dans le tableau ci-dessus et affiché sur la page de référence Bloomberg applicable à 11 h, heure de la ville de New York, à la date des présentes. La contrepartie totale pour chaque série de billets comprend le paiement des dépôts anticipés, soit le montant en espèces correspondant à 30 \$ US et à 30 \$ CA par tranche de 1 000 \$ US et de 1 000 \$ CA, respectivement, de capital des billets valablement déposés au plus tard à la date de dépôt anticipé et acceptés aux fins de rachat. La contrepartie totale pour chaque série de billets ne comprend pas les intérêts courus et impayés applicables, qui seront payables en sus de la contrepartie totale applicable.
- (5) Ces billets ont été émis par Petro-Canada; Suncor a pris en charge les obligations relatives à ces billets en 2009.
- (6) Ces billets ont été émis par Canadian Oil Sands Limited; Suncor a pris en charge les obligations relatives à ces billets en 2016.

Les offres publiques de rachat sont faites selon les modalités et sous réserve des conditions décrites précédemment dans l'offre de rachat datée du 19 septembre 2024, en sa version modifiée et complétée par le communiqué de Suncor publié le 2 octobre 2024 (en sa version ainsi modifiée, l'« Offre de rachat »). Suncor invite les investisseurs à consulter l'Offre de rachat pour connaître toutes les modalités et conditions des offres publiques de rachat.

Les droits de révocation des dépôts de billets ont expiré à 17 h, heure de la ville de New York, à la date de dépôt anticipé. Les offres publiques de rachat visant les billets expireront à 17 h, heure de la ville de New York, le 18 octobre 2024, ou à une autre date et à une autre heure jusqu'auxquelles Suncor prolonge l'offre publique de rachat applicable, à moins qu'il n'y soit mis fin plus tôt. Comme il a été annoncé précédemment, Suncor prévoit choisir d'exercer son droit d'effectuer un paiement le 7 octobre 2024 (la « date de règlement anticipé ») pour les billets qui ont été valablement déposés au plus tard à la date de dépôt anticipé et qui sont acceptés aux fins de rachat. Suncor a l'intention de financer le rachat des billets valablement déposés et acceptés à la date de règlement anticipé au moyen de l'encaisse.

Aux fins du calcul de la partie des montants maximaux attribuable à chaque série de billets en \$ US, le capital global des billets en \$ US déposés dans le cadre de l'offre publique de rachat applicable sera converti en dollars canadiens en fonction du taux de change, soit un dollar américain pour 1,3540 dollars canadiens, comme il est indiqué sur la page FXC affichée sur l'écran d'établissement des prix Bloomberg à 11 h, heure de la ville de New York, à la date des présentes.

Étant donné que les billets du groupe 1 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé ont un capital global qui dépasse le montant maximal pour le groupe 1, Suncor ne prévoit pas accepter aux fins de rachat la totalité des billets du groupe 1 qui ont été valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé. Sous réserve du montant maximal pour le groupe 1 et des niveaux de priorité d'acceptation indiqués dans le tableau ci-dessus, dans chaque cas comme il est précisé dans l'Offre de rachat, Suncor prévoit plutôt accepter aux fins de rachat la totalité des billets à 6,50 % échéant en 2038 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé. Suncor prévoit accepter aux fins de rachat les billets à 6,80 % échéant en 2038 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé au prorata en fonction d'un facteur de calcul proportionnel d'environ 45,7 %. Comme il est précisé dans l'Offre de rachat, les billets déposés et non acceptés aux fins de rachat seront rapidement portés au crédit du compte du porteur déposant. De plus, étant donné que les billets du groupe 1 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé ont un capital global qui dépasse le montant maximal pour le groupe 1,

Suncor ne prévoit pas accepter aux fins de rachat des billets du groupe 1 déposés après la date de dépôt anticipé à une date de règlement ultérieure.

Étant donné que les billets du groupe 2 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé ont un capital global qui dépasse le montant maximal pour le groupe 2, Suncor ne prévoit pas accepter aux fins de rachat la totalité des billets du groupe 2 qui ont été valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé. Sous réserve du montant maximal pour le groupe 2 et des niveaux de priorité d'acceptation indiqués dans le tableau ci-dessus, dans chaque cas comme il est précisé dans l'Offre de rachat, Suncor prévoit plutôt accepter aux fins de rachat la totalité des billets à moyen terme de série 6 à 3,10 % échéant en 2029, des billets à moyen terme de série 5 à 3,00 % échéant en 2026 et des billets à 5,35 % échéant en 2033 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé. Suncor prévoit accepter aux fins de rachat les billets à 5,95 % échéant en 2035 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé au prorata en fonction d'un facteur de calcul proportionnel d'environ 30,6 %. Suncor ne prévoit pas accepter aux fins de rachat des billets à moyen terme de série 7 à 5,00 % échéant en 2030 ou des billets à moyen terme de série 4 à 5,39 % échéant en 2037. Comme il est précisé dans l'Offre de rachat, les billets déposés et non acceptés aux fins de rachat seront rapidement portés au crédit du compte du porteur déposant. De plus, étant donné que les billets du groupe 2 valablement déposés et dont le dépôt n'a pas été valablement révoqué au plus tard à la date de dépôt anticipé ont un capital global qui dépasse le montant maximal pour le groupe 2, Suncor ne prévoit pas accepter aux fins de rachat des billets du groupe 2 déposés après la date de dépôt anticipé à une date de règlement ultérieure.

La contrepartie totale applicable indiquée dans le tableau ci-dessus sera versée pour chaque tranche de 1 000 \$ US ou de 1 000 \$ CA, selon le cas, de capital de chaque série de billets valablement déposés et acceptés aux fins de rachat aux termes de l'offre publique de rachat applicable à la date de règlement anticipé. Seuls les porteurs de billets qui ont valablement déposé leurs billets et n'en ont pas valablement révoqué le dépôt au plus tard à la date de dépôt anticipé ont le droit de recevoir la contrepartie totale applicable pour les billets acceptés aux fins de rachat. Les porteurs recevront également les intérêts courus et impayés sur les billets valablement déposés et acceptés aux fins de rachat à compter de la dernière date de paiement des intérêts applicable jusqu'à la date de règlement anticipé, exclusivement.

Tous les billets acceptés aux fins de rachat seront retirés et annulés et ne seront plus des obligations en cours de Suncor.

Les offres publiques de rachat sont assujetties au respect de certaines conditions, qui sont précisées dans l'Offre de rachat, ou à la renonciation à celles-ci. Les offres publiques de rachat ne sont pas conditionnelles au dépôt d'un capital minimal de billets.

Information relative aux offres publiques de rachat

CIBC World Markets Corp., Marchés mondiaux CIBC inc. (uniquement à l'égard des offres publiques de rachat visant les billets en \$ CA) (collectivement, « CIBC »), J.P. Morgan Securities LLC, J.P. Morgan Valeurs mobilières Canada Inc. (uniquement à l'égard des offres publiques de rachat visant les billets en \$ CA) (collectivement, « J.P. Morgan »), Mizuho Securities USA LLC, Mizuho Securities Canada Inc. (uniquement à l'égard des offres publiques de rachat en \$ CA) (collectivement, « Mizuho »), RBC Capital Markets, LLC, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (uniquement à l'égard des offres publiques de rachat visant les billets en \$ CA) (collectivement, « RBC »), Scotia Capital (USA) Inc. (« Banque Scotia »), TD Securities (USA) LLC et Valeurs Mobilières TD Inc. (uniquement à l'égard des offres publiques de rachat visant les billets en \$ CA) (collectivement, « Valeurs Mobilières TD ») agissent à titre de courtiers gérants

à l'égard des offres publiques de rachat. Pour de plus amples renseignements concernant les modalités des offres publiques de rachat, veuillez communiquer avec la CIBC au 800-282-0822 (sans frais) ou au 212-455-6427 (à frais virés), avec J.P. Morgan au 866-834-4666 (sans frais) ou au 212-834-4818 (à frais virés), avec Mizuho au 866-271-7403 (sans frais) ou au 212-205-7736 (à frais virés), avec RBC au 877-381-2099 (sans frais), au 212-618-7843 (à frais virés aux États-Unis) ou au 416-842-6311 (à frais virés au Canada), avec Banque Scotia au 800-372-3930 (sans frais) ou au 212-225-5000 (à frais virés), ou avec Valeurs Mobilières TD au 866-584-2096 (sans frais), au 212-827-2842 (à frais virés aux États-Unis) ou au 416-982-2243 (à frais virés au Canada). Global Bondholder Services Corporation agira à titre d'agent d'information et agent de dépôt dans le cadre des offres publiques de rachat visant les billets en \$ US. Services aux investisseurs Computershare inc. agira à titre d'agent de dépôt dans le cadre des offres publiques de rachat visant les billets en \$ CA. Les questions ou demandes d'aide relatives aux offres publiques de rachat ou les demandes d'exemplaires supplémentaires de l'Offre de rachat peuvent être adressées à Global Bondholder Services Corporation au 855-654-2014 (sans frais) ou au 212-430-3774 (à frais virés). Vous pouvez également communiquer avec votre courtier en valeurs mobilières, votre banque commerciale, votre société de fiducie ou un autre prête-nom pour obtenir de l'aide concernant les offres publiques de rachat. L'Offre de rachat peut être consultée sur le site Web suivant : <https://www.gbhc-usa.com/suncor>.

L'Offre de rachat contient tous les détails relatifs aux offres publiques de rachat, y compris les instructions complètes sur la façon de déposer les billets. Il est fortement recommandé aux porteurs de lire attentivement l'Offre de rachat, y compris les documents qui y sont intégrés par renvoi, car ils contiennent des renseignements importants. On peut obtenir gratuitement un exemplaire de l'Offre de rachat en communiquant avec Global Bondholder Services Corporation au 212-430-3774 (pour les banques et les courtiers) ou au 855-654-2014 (pour les autres, sans frais).

Le présent communiqué ne constitue pas une Offre de rachat ni la sollicitation d'une offre de vendre ou de déposer des billets. Aucune offre, sollicitation ou vente ni aucun achat ne seront effectués dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les offres publiques de rachat sont faites uniquement aux termes de l'Offre de rachat mise à la disposition des porteurs des billets. Ni Suncor ni les membres de son groupe, ni leurs conseils d'administration respectifs, ni les courtiers gérants, ni les agents de dépôt, ni l'agent d'information ni le fiduciaire à l'égard d'une série de billets ne font de recommandation quant à la question de savoir si les porteurs devraient déposer ou s'abstenir de déposer la totalité ou une partie de leurs billets en réponse aux offres publiques de rachat. Les porteurs sont priés d'évaluer attentivement tous les renseignements qui figurent dans l'Offre de rachat, de consulter leurs propres conseillers en placement et conseillers en fiscalité et de prendre leur propre décision quant au dépôt de billets dans le cadre des offres publiques de rachat et, le cas échéant, quant au capital des billets qui seront déposés.

Mise en garde – Information prospective

Le présent communiqué contient de l'information et des énoncés de nature prospective (appelés collectivement dans les présentes les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne et américaine applicable. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles établies par Suncor à la lumière des renseignements dont elle disposait au moment où les énoncés ont été formulés et qui tiennent compte de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué portent notamment sur le rachat des billets et le montant de la contrepartie versée à cet égard; la provenance prévue des fonds pour les offres publiques de rachat; les dates limites, les dates d'établissement et les dates de règlement à l'égard des offres publiques de rachat; le paiement des intérêts courus et impayés; l'utilisation d'un facteur de calcul proportionnel à l'égard des billets à 6,80 % échéant en 2038 et des billets à 5,95 % échéant en 2035; et les séries de billets devant être acceptées aux fins de rachat aux termes des offres publiques de rachat.

Les énoncés prospectifs ne sont pas garantis du rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et certains sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer considérablement de ceux dont il est question, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs, et il est recommandé aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment.

Le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2024 daté du 6 août 2024, la notice annuelle, le rapport annuel aux actionnaires et le formulaire 40-F de Suncor, qui sont respectivement datés du 21 mars 2024, et les autres documents qu'elle dépose à l'occasion auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, les incertitudes, les hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, et ces facteurs sont intégrés par renvoi dans les présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150 6th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3E3 ou en consultant son site Web au suncor.com/FinancialReports ou son profil sur SEDAR+ au sedarplus.ca ou sur EDGAR au sec.gov. Sauf si la législation en valeurs mobilières applicable l'exige, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de modifier publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou dans d'autres circonstances.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor comprennent le développement, la production et la valorisation des sables pétrolifères, la production extracôtière de pétrole, le raffinage du pétrole au Canada et aux États-Unis et l'exploitation de réseaux de distribution de détail et de gros sous la bannière Petro-Canada^{MC} (y compris la Transcanadienne électrique^{MC}, réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques). Suncor développe des ressources pétrolières tout en poursuivant la transition vers un avenir à faibles émissions au moyen d'investissements dans l'électricité à faible intensité d'émissions, les carburants à base de matières premières renouvelables et les projets visant à réduire l'intensité des émissions. Elle exerce également des activités liées à la négociation de l'énergie axées principalement sur la commercialisation et la négociation de pétrole brut, de gaz naturel, de sous-produits, de produits raffinés et d'électricité. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York.

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web au suncor.com.

Demandes des médias :
833-296-4570
media@suncor.com